



Cyclo Club Mendois

Réunion mensuelle

Le Jeudi 6 février 2025

Président de séance : Jacques Minet

Début de séance : 20 h 40

Absents excusés : 6

Jacques Brun	Mireille Conte	Thierry Grasset	Isabelle Rillot
Hervé Teissedre	Eric Trocellier		

Présents : 7

Christian Barthier	Jean-Michel Cayroche	Dominique Gaillardon	Jacques Minet
Alain Roujon	Eric Trocellier	Francis Valadier	

**Compte rendu des sorties décembre

Samedi 4 janvier annulée pluie
Samedi 11 janvier sortie gr1 → (7) Palhers, Chanac, Rouffiac
Samedi 18 janvier sortie gr1 → (2) Gr 2 → (9) Le Valdo
Samedi 25 janvier sortie gr1 → (7) la Canourgue Lutran
Samedi 1er février sortie gr1 → (8) Le Valdo

** Sorties programmées pour février

A définir 13h ddt Proposition à faire sur whatsapp ou au départ

Il faut organiser l'hivernal au mont Lozère en février. Départ midi.

Samedi 8 février sortie gr1 → Gr2 →

Samedi 15 février sortie gr1 → Gr2 →

Samedi 22 février sortie gr1 → Gr 2 →

Samedi 1er mars sortie gr1 → Gr2 →

Capitaine de route ?

Prochaine réunion : jeudi 6 mars

** Le point sur les licences

Au 30 janvier

Nous sommes 41 licenciés

dont 7 nouveaux licenciés au club (moyenne d'âge 56,6 ans)

dont 9 féminines

dont 14 font du VTT au sein du club

12 n'ont pas repris leur licence.

5 ne sont pas sur Mende (8 en 2024)

Pour ceux qui n'ont pas reçu leur licence, la demander à Alain qui peut leur envoyer en PDF.

** Séjour codep :

Pour le moment, nous sommes 6 inscrits.

➤ Lieu : Village de Vacances, Domaine du Mas de Saboth, 46090 St Gery-Vers

<https://www.masdesaboth.com/>

Les infos de données et la fiche d'inscription sont sur le site du Codep à faire passer à Alain.

15 chalets + 4 chalets ont été réservés composés de 2 chambres, 2 salles de bains.

Le coût prévisionnel du séjour est évalué à 181 euros pour les licenciés (pas d'assurance annulation et déduction faite de la participation du CODEP) et de 213 € pour les accompagnant(e)s si places disponibles.

(supplément chambre individuelle 42 € le séjour)

Supplément compris → : lits faits, serviette, savon, shampoing.

Supplément compris pour les couverts, gourdes, contenants (on peut amener les nôtres)

** Préparation séjour club 2025 à Rosas du 3 au 10 mai

Nous sommes 20 inscrits. Il est toujours temps de s'inscrire

** Changement des statuts du club (à communiquer à la sous-préfecture de Florac) car changement de l'adresse du Siège Social. Hervé a proposé la sienne. Adresse à communiquer à le Ffvelo, à la Maisons des sports et à l'Oti de Mende.

** Proposition calendrier club : relax Max, sortie délocalisées : Le Salagou (2 mars), Florac col du Sapet (avec Julien Rives et Thierry Saint Léger), Rando Espalion (14 juin), le Puy Mary au mois d'août, ...

** Bilan financier

Dossier de subventions en cours pour le Département

**Nos « manifestations organisées par le club » pour 2025

- Dimanche 8 juin les Gazelles (Participation à mai à vélo)

- Samedi 21 juin les boucles mendoises → 7 cols en Margeride (parcours sens contraire à 2024)

- Samedi 26 juillet La Tamburlini (En collaboration avec la société de chasse on doit rencontrer Christophe Portal)

**Questions diverses

- Il faut essayer d'organiser des sorties en semaine.

- Si Thierry Michaud ne reprend pas sa licence, est-ce qu'il peut continuer à s'occuper du tour de Lozère. Jean-Michel va le contacter.

- Alain commande 150 plaques cadre numérotées : (plaques route uniquement)

100 flèches réversibles avec le nom du club, pour nos manifestations.

- Penser à faire passer un article dans la presse pour annoncer nos randonnées 2025

- commande tenues

Nous relançons une nouvelle commande de tenues pour les nouveaux licenciés. Le club prendra à sa charge le montant de la tva.

- On pense à demander des objets publicitaires (goodies)

- Faire de feuilles de frais kilométriques pour les impôts.

Fin de la séance à 22 h 00

Le président de séance,

Jacques Minet